



6 juin 2013

## INFOS SUD 14

### Semaine contre la précarité :

Dans le cadre de la semaine contre la précarité et pour le réemploi et la titularisation de tous les précaires du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2013, une délégation de SUD Education a été reçue hier à la direction académique après un rassemblement d'une trentaine de personnes.

Nous avons dénoncé : les 167 personnes se trouvant au chômage sur les 323 contrats aidés, l'annualisation du temps de travail par laquelle l'administration leur impose de travailler 24h payés 20h au prétexte de rattraper les vacances scolaires. A la lecture que nous faisons de la loi cette pratique est illégale. Nous avons rappelé notre désaccord sur la formation qui devrait dans le cadre d'une insertion durable déboucher à minima sur une VAE ou sur un diplôme qualifiant. Sans oublier le système d'indemnisation pour les contrats de droit public qui est inacceptable.

Une autre audience au Rectorat est prévue le vendredi 21 juin où nous dénoncerons encore ces pratiques abusives. **Continuons à faire campagne dans nos établissements et écoles pour la titularisation immédiate des précaires et des emplois de fonctionnaires pour toutes et tous.**

### Nos conditions de travail se dégradent : enseignants en droit de retrait .

Depuis plusieurs années, le service public d'éducation a été savamment démantelé et nos conditions de travail se sont considérablement dégradées. Aujourd'hui la Fédération SUD éducation lance une campagne qui vise à démocratiser les usages de ce qui existe en termes de "Santé et sécurité au travail" selon la terminologie consacrée. C'est ce qu'ont fait les enseignants de l'école Albert Camus de Condé-sur-Noireau.

Pour se protéger de situations de danger qu'ils avaient signalé dans le registre de santé et sécurité au travail et dont l'administration n'a pas tenu compte, les enseignants ont exercé leur droit de retrait. Nous ne cessons de demander dans les diverses instances où nous siégeons qu'une attention particulière soit portée aux faits signalés dans ces registres et qu'une solution y soit apportée par nos chefs de service. Ce fait illustre malheureusement ce que nous constatons depuis plusieurs années : nos conditions de travail se dégradent encore et toujours.

Les enseignants du primaire se sentent tiraillés entre une administration distante d'un côté et un contact quotidien avec des parents demandant des comptes de l'autre : ils sont en première ligne pour entendre le mécontentement de la population à l'égard des politiques publiques mises en oeuvre en matière d'éducation. Ils sont comme les autres collègues des services publics situés aux guichets, devant expliquer et justifier des choix qui ne sont pas les leurs, comme les réductions de moyens par exemple. En face, ils ont une population qui a une réelle exigence en matière d'éducation sachant l'enjeu d'avenir que les parents associent à la réussite scolaire de leurs enfants. Le rapport aux parents apparaît comme la deuxième source de stress pour les enseignants du primaire.

Pour dénoncer ces atteintes à nos conditions de travail, utilisons **le registre de santé et sécurité au travail**. Il doit être à la disposition de tous (personnels et usagers) et dans un endroit accessible et sans contrainte hiérarchique. Son but est de permettre l'expression de chacun quant aux conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail. S'il n'est pas présent dans vos établissements regardez l'exemplaire en pièce jointe. En cas de difficulté, contactez-nous.

### Des outils pour agir existent, utilisons-les !

Site dédié : <http://www.sudeducation.org/-Et-voila-le-travail-.html>

Contact Sud Éducation : [sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr)

7 avenue de Cambridge 142000 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 24 23 36

[www.sudeduc14.fr](http://www.sudeduc14.fr)